

Toepassing van artikel 51 van het reglement van inwendige orde van de gemeenteraad.
Interpellatie van N. KAMMACHI, gemeenteraadslid, op het gemeenschappelijk
"hittesplan.

N. KAMMACHI : Monsieur le Président, j'aimerais faire une interruption de séance car beaucoup de membres du Conseil ne sont plus dans la salle et j'aimerais qu'ils la réintègrent pour entendre la suite des interpellations.

Monsieur le Président : Je veux bien, mais je ne suis pas un dictateur et donc on ne peut pas malheureusement les ramener de force.

N. KAMMACHI : Cela fait déjà quelques interpellations que la majorité est absente, ce que je trouve incroyable. Oui, il est tard et c'est la dernière séance avant l'été mais j'estime que c'est un manque de respect aussi pour les citoyens qui nous relayent des problématiques.

Monsieur le Président : Voilà que les membres reviennent dans la salle, je vous propose d'enchaîner.

N. KAMMACHI : Je tiens à dire que les interpellations relayées par les écologistes suivent un raisonnement très clair : cela fait six mois que le Collège est constitué et que les compétences ont été attribuées à chacun de ses membres. Lors de la première séance du Conseil au cours de laquelle ont été présentées les différentes compétences des échevins, les écologistes avaient ciblé le fait que des compétences assez importantes étaient attribuées à certains échevins alors que d'autres échevins en avaient beaucoup moins. Le Collège avait alors répondu « vous verrez que tout se passera bien » mais, six mois après, le constat est que cela ne va pas bien.

Avec ce qui se passe à Anderlecht, on a tendance à entendre systématiquement les mêmes questions posées aux mêmes échevins, et c'est ainsi d'année en année. On vise principalement la mobilité, la sécurité et la propreté. Toutefois, à cause de ce qui se passe à Anderlecht, il n'en va pas uniquement de ces sujets-là. Il y a également la jeunesse, la cohésion sociale, l'enseignement, la prévention et le développement durable. Il y a aujourd'hui toute une série de compétences sur lesquelles le Collège doit travailler, et qui vont permettre d'avancer vers un bien-être à Anderlecht. En tant qu'écologistes, nous avons relayé toute une série de problématiques sur toutes les

compétences que vous portez. Oui, il est maintenant 00h20 du matin, mais je pense que c'est au moins ce qu'on peut donner aujourd'hui aux Anderlechtois qui souffrent.

N. KAMMACHI donne lecture du texte suivant :

N. KAMMACHI geeft lezing van de volgende tekst:

Alors que les températures grimpent et que les vagues de chaleur deviennent plus fréquentes, plus longues et plus dangereuses, la Commune d'Anderlecht semble étrangement silencieuse. Aucune communication claire, aucune campagne visible, aucun plan chaleur accessible à l'ensemble des citoyens n'a été présenté publiquement à ce jour.

Et pourtant, vous êtes en charge des « Affaires sociales » et de la « Santé ». Deux compétences clés face à une crise climatique qui menace directement la santé publique, aggrave les inégalités sociales et exige une mobilisation collective.

Lors de la précédente mandature, vous avez évoqué un plan chaleur ciblé sur les personnes âgées. Mais où est-il ? Où sont les mesures concrètes ? Où sont les lieux de rafraîchissement ? Où est la prévention ? Où est la solidarité ?

Et surtout : quid des autres ?

Les familles précaires vivant dans des logements insalubres ?

Les personnes sans-abri ?

Les (jeunes) isolés ?

Les travailleurs en extérieur ?

Les personnes en situation de handicap non âgées ?

Le réchauffement climatique ne fait pas de tri. Il frappe là où les protections sont les plus faibles. Et pourtant, votre action semble se limiter à une seule catégorie de la population (bien qu'importante), sans transparence, sans concertation, sans ambition.

Monsieur le Bourgmestre, chers membres du collège, Madame l'Échevine Miroir, vous avez les leviers pour agir. Vous avez la responsabilité de protéger tous les Anderlechtois, pas seulement une partie d'entre eux.

Je vous demande donc :

1. Pourquoi aucun plan chaleur global n'a-t-il été présenté publiquement à ce jour ?
2. Pourquoi ce plan, s'il existe, est-il limité aux personnes âgées ?
3. Quand allez-vous élargir ce dispositif à l'ensemble des publics vulnérables ?

4. Quels moyens concrets allez-vous mettre en place pour garantir un accès équitable à la fraîcheur, à l'information et à la prévention ?

5. La Commune compte-t-elle mobiliser ses infrastructures (centre culturel, bibliothèque communal, restaurant social...) comme refuges climatiques ouverts à toutes et tous ?

6. Une coordination est-elle prévue avec le CPAS, les associations de quartier et les services d'aides et de soins pour identifier les besoins réels sur le terrain ?

Nous ne voulons pas d'un plan chaleur invisible. Nous exigeons une politique climatique sociale, inclusive et transparente, à la hauteur des responsabilités que vous portez.

Madame l'Echevine DURAKI donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen DURAKI geeft lezing van het volgend antwoord:

La Commune d'Anderlecht dispose bel et bien d'un « plan canicule » opérationnel, celui-ci a été pensé pour répondre aux besoins immédiats des citoyens et pour être déployé rapidement en période de fortes chaleurs, plutôt que comme un document formel ou un programme à présenter publiquement. Notre priorité a été de concentrer les ressources sur des mesures concrètes et directement bénéfiques, telles que :

- Le dispositif « Phonecontact 1070 », qui identifie et accompagne les citoyens isolés ou vulnérables.
- Les interventions à domicile, réalisées par des assistantes sociales accompagnées de transport social, afin de répondre efficacement aux situations critiques.
- L'accès inclusif aux infrastructures communales, notamment les « Cafets », qui servent de refuges climatiques ouverts à tous, sans distinction.

Il est également essentiel de souligner que notre plan s'appuie sur une communication de proximité : journaux, affiches, publications sur les réseaux sociaux et dans les infrastructures de proximité qui permettent de diffuser largement les consignes de prévention. Ces actions combinées traduisent une volonté d'agir directement et efficacement plutôt que de formaliser un cadre administratif complexe.

Cependant, nous reconnaissons l'importance de mieux communiquer sur l'existence de ce plan.

Contrairement à cette perception, notre « plan canicule » ne se limite pas aux personnes âgées. Bien que les seniors soient particulièrement vulnérables, notre approche inclut également les personnes en situation de handicap, celles isolées, ou ayant des problèmes de santé. De plus, nos restaurants sociaux, les « Cafets », et les infrastructures de proximité sont accessibles à toutes et tous, sans distinction, et

servent de refuges climatiques équipés pour offrir un cadre sécurisé et rafraîchissant à l'ensemble des citoyens.

Notre plan est déjà conçu pour toucher l'ensemble des publics vulnérables. Les « Cafets » et autres infrastructures proximité, sont mobilisées pour accueillir toute personne en quête de fraîcheur. Nous travaillons également à renforcer les partenariats avec les associations locales pour mieux identifier et accompagner les personnes en situation de précarité ou d'isolement.

Nous avons mis en œuvre une communication proactive via des affiches, brochures, et publications sur les réseaux sociaux pour sensibiliser la population aux gestes de prévention face aux fortes chaleurs. Les « Cafets » et les infrastructures de proximité jouent un rôle-clé en relayant ces informations et en orientant les usagers vers les services appropriés. Par ailleurs, notre dispositif « *Phonecontact 1070* » permet de suivre de près les situations critiques et d'apporter des solutions personnalisées, comme la livraison d'eau et les visites à domicile.

La Commune mobilise déjà ses infrastructures comme refuges climatiques. Les « Cafets » et les infrastructures de proximité sont accessibles à toute personne souhaitant s'y abriter, sans distinction. Ces espaces sont équipés de ventilateurs et d'aménagements spécifiques pour garantir le confort des usagers.

En résumé, notre action repose sur une démarche inclusive, solidaire et ancrée dans la réalité des besoins locaux.

N. KAMMACHI : Je vous remercie d'avoir relayé la réponse de votre collègue absente ce soir. J'entends bien évidemment qu'une série d'actions est menée mais la communication ne fonctionne pas. Je crois ce que je vois et il suffit d'aller dans les endroits que vous citez pour constater qu'on n'y retrouve pas cette inclusion, ni cette diversité. Cela signifie qu'un public est mis au courant alors qu'un autre ne l'est pas. Cette communication elle devra être beaucoup plus performante afin de montrer à l'ensemble de la population anderlechtoise qui peut bénéficier de ces aménagements.